

Description de la formation :

FERME EN 2024/2025

Universités partenaires : Grenoble, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand

1 année universitaire

Enseignement théorique : 70h

Enseignement pratique : 30h

Stage pratique : 10h

Ce diplôme constitue l'une des formations préalables à la demande d'inscription sur la liste des experts psychiatres et psychologues.

Il concerne également les praticiens dont les domaines d'activité sont en lien avec la justice (praticiens de la santé, travailleurs sociaux, juristes et praticiens du monde

OBJECTIFS:

- Apporter les aspects spécifiques de la pratique médico-légale de la psychiatrie pour les internes de spécialité et les psychiatres : responsabilité médicale, prise en charge des sujets sous main de justice et des victimes,
- Apporter une connaissance sur les aspects juridiques en lien avec cette pratique : droit des personnes et des patients, bases de procédure pénale, interface santé-justice
- Sensibiliser les professionnels concernés aux aspects médico-légaux de la psychiatrie

Lieux de stage agréés:

- CHU Clermont Ferrand
- CHU Grenoble
- CHU Lyon
- CHU St Etienne
- CH Le Vinatier – UHSA
- CH Le Vinatier – Pôle SMDPL
- CRIAVS Rhône Alpes
- Cours d'Appel

L'enseignement se déclinera sous formes de modules indépendants, 2 à Lyon, 1 à Grenoble, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand, chaque module traitant d'un thème spécifique fixé par le Comité Pédagogique :

- Module 1 – introduction : Histoire de la psychiatrie légale – bases juridiques et interface psychiatrie-justice **Lyon**
- Module 2 – Droits des personnes et droits des patients : soins libres et soins contraints **Grenoble**
- Module 3 – Responsabilité et expertises **Lyon**
- Module 4 – Violences personnelles et interpersonnelles **Saint-Etienne**
- Module 5 – Victimologie **Clermont Ferrand**

Une conférence sur un sujet d'actualité en criminologie sera organisée lors du premier module en plus de l'enseignement lequel, conformément au DPC sera structuré avec un partie théorique et une partie pratique.

La formation est dispensée sous forme d'apprentissage par résolution de problèmes (APP) d'e-learning et de cours interactifs.

- APP : Il comprend deux parties. Lors de la première partie effectuée en petits groupes de 10 à 20 étudiants, à travers un cas clinique et guidés par un enseignant, les étudiants doivent poser les bonnes questions, émettre les hypothèses et rechercher les réponses. La deuxième partie sert de débriefing ; elle est effectuée avec l'ensemble des étudiants et des enseignants pour faire la synthèse des notions à retenir.

- Enseignement par e-learning : les documents numérisés sont mis à disposition des étudiants avant les enseignements effectués dans chacune des villes. (via le serveur SPIRAL CONNECT). Ces documents doivent être préalablement travaillés par les étudiants ce qui permet, lors des cours interactifs, d'appuyer sur les points essentiels à l'aide d'illustrations, de hiérarchiser les connaissances, et de répondre aux questions des étudiants

Public concerné :

Après accord écrit du responsable, peuvent être admis à s'inscrire:

- Médecins, étudiants inscrits en 3e cycle d'études médicales, étrangers titulaires d'un Doctorat d'État en Médecine
- Psychologues (titulaires au minimum d'un master 2)
- Infirmiers diplômés (IDE) dont l'activité est en lien avec l'enseignement
- Travailleurs sociaux dont l'activité est en lien avec l'enseignement
- Avocats, Magistrats
- Etudiants de 3eme cycle des études de droit ou psychologie.
- les autres professionnels de la santé, de la justice, du travail social, de la police, qui ne satisfont pas aux conditions énumérées ci-dessus, **après un entretien préalable avec les responsables de l'enseignement. Ces auditeurs ne seront pas soumis à l'examen terminal et recevront une attestation de scolarité – Une inscription à un ou plusieurs modules indépendamment du DIU est possible.**

Effectif minimum (en dessous duquel le diplôme n'ouvrira pas) : 10

Effectif maximum : 40

L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.

Modalités d'accès :

Responsable de l'enseignement :

Pr Emmanuel POULET

HOPITAL EDOUARD HERRIOT - Pavillon N

5, place d'Arsonval - 69437 LYON cedex 03

Téléphone : 04.72.11.00.09

Télécopie : 04.72.11.68.64

E. Mail : emmanuel.poulet@chu-lyon.fr

Coordinateurs de l'enseignement :

Pr FANTON Laurent

Dr MEUNIER Frédéric

Dr RENAULT François

Dr MOUCHET MAGES SABine

Informations administratives :

Université Claude Bernard Lyon 1

Service des spécialités médicales

8 avenue Rockefeller

69373 Lyon cedex 08

04 78 78 56 08

formation-diplomante3@univ-lyon1.fr

Modalités d'évaluation :

L'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.

Conditions d'obtention du diplôme : moyenne générale + validation du stage + validation de l'assiduité

Mémoire /20 : présentation d'une question clinique complexe

Validation d'un stage de 10h

Le jury peut décerner une mention honorifique au mémoire

2 sessions par an.

Modalités d'évaluation :

L'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.

Conditions d'obtention du diplôme : moyenne générale + validation du stage + validation de l'assiduité

Mémoire /20 : présentation d'une question clinique complexe

Validation d'un stage de 10h

Le jury peut décerner une mention honorifique au mémoire

2 sessions par an.

Session de la formation :

Date de début : 11/12/2023 Date de fin : 25/05/2024

Conditions d'accès :

Les candidats répondant aux pré-requis, doivent déposer un dossier de candidature auprès du responsable pédagogique. Celui-ci, après examen du dossier et dans la limite de la capacité d'accueil, délivrera une autorisation écrite d'inscription. **L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.**

■ Contacts :

Responsable(s) de la formation (informations pédagogiques) :

EMMANUEL POULET : emmanuel.poulet@univ-lyon1.fr , 0472110009

Contact scolarité (inscription) :

Gestionnaire 3 : formation-diplomante3@univ-lyon1.fr

Contact formation continue et alternance (FOCAL) :

Gestionnaire 3 : formation-diplomante3@univ-lyon1.fr

Nombre d'heures de formation : 100h

■ Poursuites d'études :

■ Tarifs :

Si prise en charge individuelle : 1100 € par an

Si prise en charge employeur : 1100 € par an